

Gien, ma Ville



Ville de
GIEN

Une Ville pour Tous

Centre Covid

■ Actualités du centre de vaccination.

La vaccination est désormais ouverte dès 12 ans. Une autorisation parentale doit être signée par les deux parents ou tuteurs légaux.

■ Les horaires (sur rendez-vous uniquement)

Lundi :	14h - 18h
Mardi :	9h - 13h 14h - 18h
Mercredi :	9h - 12h30 * 12h30 - 13h45 (sans RDV) 14h - 18h
Jeudi :	9h - 13h 14h - 20h
Vendredi :	9h - 13h 14h - 18h

■ Prendre rendez-vous :

par téléphone :

- 08 05 02 14 00
- 06 02 14 27 00
- 07 72 22 26 74
- 06 75 08 07 44

par internet : doctolib.fr

■ Clubs, collégiens et élèves du groupe scolaire Cuiry de retour dans la partie sport.

Après un gros nettoyage et une vérification des matériels, la partie sportive de la salle Cuiry est rendue aux activités sportives.

Nous remercions tous les utilisateurs, privés du site depuis le 12 janvier 2021, de leur compréhension et d'avoir participées à la lutte contre la pandémie.

■ L'évolution de la situation sanitaire ne permet pas d'anticiper les besoins en vaccination dans les semaines à venir, les utilisateurs de la partie spectacles doivent donc encore patienter.

■ Progression des vaccinations

Pfizer	72735
Total 1 ^e doses	40903
Total 2 ^e doses	31728
Total 3 ^e doses	104

■ Chiffres du chef de centre au 16 août 2021.

Astra Z.	1304
Total 1 ^e doses	857
Total 2 ^{de} doses	447

Moderna	1629
Total 1 ^e doses	858
Total 2 ^e doses	721
Total 3 ^e doses	3

Dans l'actu p 4

Dans le rétro p 8

Dossier p 19

Agenda p 31

Expression de l'opposition : à l'heure de boucler cette édition, aucun texte ne nous a été adressé par les listes de l'opposition.

Gien, ma Ville
Journal d'informations municipales
#5 - septembre 2021

Directeur de la publication : M. Francis Cammal
Responsable de la rédaction : Mme Cécile Cachan
Conception : Service Communication
Impression : Imprimerie Centrale - Gien
Tirage : 8200 ex

Crédits photos : Ville de Gien, Pixabay.



**Chère Giennoise, Chère Arrablésienne,
Cher Giennois, Cher Arrablésien,**

Septembre, l'autre mois des grandes résolutions. Alors laissons-là la chimère du « retour à la normale » et travaillons à faire avec, ensemble. Nous savons nous unir, collaborer, vous l'avez démontré. Je remercie les associations, les acteurs économiques, les professionnels de santé, les bénévoles et les agents publics pour tous les services rendus durant tout l'été. Je remercie également les Giennois et les Arrablésiens qui ont travaillé, consommé à Gien, s'y sont amusés ou reposés. Septembre, les cours reprennent pas tout à fait comme avant ; pareil dans les entreprises, les commerces, les équipements sportifs ou culturels. Nous nous sommes engagés à accompagner ces changements. Le dossier de ce numéro est consacré à la rentrée des écoles primaires. Nous espérons que les parents y trouveront des informations utiles pour le bon déroulement de la scolarité de leurs enfants. Aux côtés des familles et de la communauté éducative, avec le soutien

des associations et de la Communauté de Communes, la Municipalité s'emploie à faire en sorte que les enfants soient en sécurité et en bonne santé, que filles et garçons aient accès à la connaissance, aux loisirs, à la culture et au sport. Pour qu'avec eux grandissent l'optimisme et la conviction qu'il y a toujours des progrès à accomplir, de nouveaux défis à relever.

Gien ma Ville a un an, nous pouvons encore l'améliorer. Aussi, je vous invite à nous communiquer vos remarques et suggestions à l'adresse : gienmaville@gien.fr.

Dans l'attente de vous retrouver sur les marchés, lors des manifestations ou dans les réunions de quartier, je vous souhaite à tous une bonne rentrée.

Francis Cammal
Maire de Gien

■ Début prometteurs pour les cours de théâtre.

45 élèves ont déjà demandé leur inscription. L'École Municipale de Musique et de Théâtre comptera donc deux groupes d'éveil à partir de 8 ans, deux groupes d'initiation pour les collégiens et un groupe de 1^{er} cycle pour les lycéens.



■ Chantier d'insertion : une opportunité pour des habitants des Montoires et des Champs de la Ville.

Logem Loiret engage la réhabilitation de 185 logements rue des Rouges-Gorges et rue des Mouettes, en septembre 2021 jusque courant 2023.

Sur le chantier de réhabilitation puis de démolition du 1-2 rue des mouettes (42 logements et le parking souterrain), les entreprises devront dédier 4 908 heures au public en insertion, réparties sur les lots démolition, gros-œuvre, serrurerie/métallerie, plâtrerie/faïence/peinture, électricité, voirie/réseaux et espaces verts.

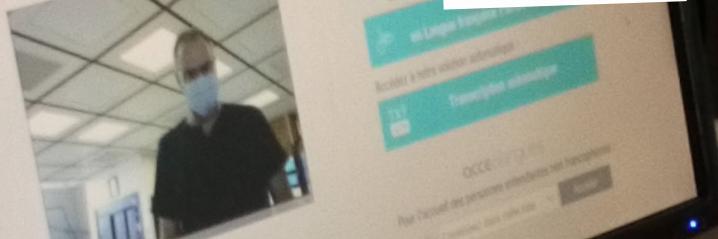
Les demandeurs d'emploi résidant sur les quartiers des Montoires et des Champs de la Ville doivent se rapprocher de leur conseiller Pôle-Emploi qui les orientera vers une structure pour un entretien d'inscription. Le bâtiment est un secteur porteur qui recrute.

■ Le service public local plus accessible aux personnes sourdes ou malentendantes.

Pour faire vos démarches administratives avec le soutien d'opérateurs spécialisés en Transcription Instantanée de la Parole (TIP), en visio-interprétation en Langue des Signes Françaises (LSF) ou en visio-codage en Langue française Parlée Complétée (LPC), un poste Acceo est à votre disposition :

- mairie annexe d'Arrabloy
- au pôle social Pierre Charles
- service des Affaires générales à Gonat, rue de l'Ancien Hôtel Dieu
- bureau d'accueil au service politique de la Ville, centre social des Montoires
- bureau d'accueil médiathèque, espace culturel rue Georges Clémenceau
- bureau d'accueil au Centre de loisirs May Soua Moua, chemin de Montfort
- bureau d'accueil au Pôle Petite Enfance, 8 bis rue Jen Mermoz
- accueil du poste de police municipale, rue Victor Hugo
- bureau du Président-Maire, centre administratif chemin de Montfort
- accueil du centre administratif, chemin de Montfort.

Par ailleurs, l'application Acceo est un moteur de recherche qui géolocalise tous les établissements accessibles les plus proches.



■ Nouvel équipement sportif à Gien.

Deux terrains de PADEL ont été réceptionnés fin juillet. Pour y accéder à partir de septembre, contactez le Tennis club : Florentin (06 59 92 65 25) ou <https://www.tennisclub-gien.com/>



■ Prolongation de la boutique éphémère.

Pour soutenir l'attractivité du centre-ville et du territoire, l'activité de la boutique éphémère rue Gambetta est prolongée jusqu'à la fin de l'année.

Poussez la porte et rencontrez des artistes locaux : Agnès Hidas (peinture), Romain Beaumont (photographie), Pascale Messiez (modelage), Michel Ledamoisel (photographie), Marie-Laure Barry (modelage), Michelle Godard (peinture), Lucette Beauvois (peinture), Angeline Bailly (dessin et peinture), Alain Guiguet (peinture), Françoise Ledamoisel (peinture), Guy Joineau et Marie-Laure Barry (peinture et modelage), Daniel Bonjean (bois flotté) et Philippe Le Carro (peinture).

"Partage"

Galerie d'artistes du Giennois



■ Avec la Matinale de l'apprentissage, il est encore temps de conclure des contrats pour cette année.

Des formateurs du CFA-Est Loiret présenteront les filières et formalités de l'apprentissage, avant de laisser les entrepreneurs locaux et les postulants apprentis se rencontrer. Jeudi 23 septembre 2021, salle 401 du Centre Anne de Beaujeu.

Renseignements : 02 38 98 05 92



■ Fête des voisins.

Cette manifestation nationale aura lieu vendredi 24 septembre. La Ville de Gien s'associe à l'évènement pour affirmer son attachement aux valeurs de convivialité, de solidarité et de proximité.

Profitez de l'occasion pour rencontrer et échanger avec les personnes qui habitent autour de chez vous. Il suffit de les convier à se retrouver le temps d'un pique-nique, où chacun amène son repas.

Si vous souhaitez organiser cette fête dans votre quartier, la Ville de Gien met à votre disposition des affiches, tee-shirts, ballons, nappes... Pour en bénéficier, merci de vous manifester avant le 8 septembre 2021, auprès du service Citoyenneté de la Ville de Gien (adresse : centre administratif - 3 chemin de Montfort 45500 Gien - mail : citoyennete@gien.fr).



■ Réunions de quartiers : des réunions près de chez vous, ouvertes à tous (pass sanitaire à présenter).

- Jeudi 7 octobre : maison des associations - 18 h
- Lundi 11 octobre : centre social des Montoires - 18h
- Mardi 12 octobre : salle polyvalente d'Arrabloy - 18h
- Jeudi 14 octobre : salle P. Jacquot (Berry) - 18h
- Vendredi 15 octobre : salle 401, centre Anne de Beaujeu - 18h



■ Une antenne Appui Santé Loiret à Gien sur le site de Chantemerle.

Le dispositif d'appui à la coordination aide l'ensemble des professionnels sociaux et médico-sociaux rencontrant des situations complexes autour du patient, quels que soient son âge et ses pathologies, en venant en appui des prises en charge, sans se substituer aux professionnels.

Contact pour les professionnels :

02 38 248 248

dac45@appuisanteloiret.fr



■ Contribuez à la restauration de la Maison des Alix.

L'édifice inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques nécessite une lourde restauration : toiture, façades et huisseries. Un travail sur les sculptures et les vitraux losangés améliorera la perception d'ensemble et valorisera le bâtiment.

Cette opération d'envergure s'inscrit à la fois dans une démarche de sauvegarde du patrimoine giennois et dans la volonté de renforcer l'attractivité de la ville et du territoire. Soutenue par la Direction Régionale des Affaires Culturelles ainsi que par le Conseil départemental du Loiret, la Ville de Gien lance, en partenariat avec la Fondation du Patrimoine, une campagne de mobilisation par un mécénat populaire.

La collecte débutera le dimanche 19 septembre 2021 à l'occasion des Journées du Patrimoine. Les chèques recueillis par la Fondation du Patrimoine sont à libeller à l'ordre de « Fondation du Patrimoine – Maison des Alix à Gien ». Les donateurs peuvent aussi effectuer leur don en ligne : <https://www.fondation-patrimoine.org/77483>. La Fondation du Patrimoine ne peut en aucun cas émettre un reçu fiscal pour un don encaissé par un tiers.

■ Mise en service du Crématorium à Gien en novembre 2021 annoncée par les représentants de la société OGF.

Les opérateurs funéraires pourront donc proposer ce service à Gien, zone de la Bosserie. Au préalable des portes-ouvertes, rencontres professionnelles et inauguration sont envisagées sous réserve des contraintes sanitaires.

■ Nous adressons nos souhaits de réussite aux commerçants de Gien.



Après **Mam'zelle Guinguette** (bar-brasserie), 6 rue Gambetta, **Nathsam** (studio photo), 1 bis rue Gambetta et **L'Odysée** (poissonnerie), 52 rue de Paris, ils ont ouvert ou sont sur le point de le faire :

Au Barber (barbier), 7 place Saint Louis, **Boutique BYKL** (prêt-à-porter), 52 rue Bernard Palissy, **Chez Flo Food**, 31 rue de Paris, **Déco en ville** (décoration) 27 rue Gambetta, **La Cabane** (librairie jeunesse), **Le Contadine** (restaurant italien) 4 place Jaurès, **Pains en poche** (boulangerie), rond-point de la Saulaie, Salon de Thé, 9 rue Jeanne d'Arc, **Sayi Exotic** (épicerie), 72 avenue du Président Wilson et **Une boutique pour deux** (prêt-à-porter), 16 quai Maréchal Joffre.

Le Corto et **La Poularde** (pour la seule partie hôtellerie) ont été repris. L'ouverture de **Dolce Italia** (épicerie italienne), 6 rue Tlemcen est imminente tandis que **Centrakor** va changer de propriétaire.

■ 30 juillet, alors que la réception du bâtiment a pris un peu de retard, les aménagements extérieurs sont entamés.



Dans le rétro

Visite des serres municipales.



■ 27 mai, des membres du Conseil Municipal découvraient les serres dont une bonne partie de la production était déjà installée sur les quais et dans la ville.

2 juin, première rencontre avec des volontaires de la réserve communale de sécurité civile. Rejoignez les !

Portez-vous volontaire en utilisant le formulaire de prise de rendez-vous avec le Maire : (indiquez RCSC dans l'objet) <http://www.legiennois.fr/prendre-rendez-vous-avec-m-le-maire> ou bien en écrivant à M. le Maire de Gien, Centre administratif, 3 chemin de Montfort, 45500 Gien.

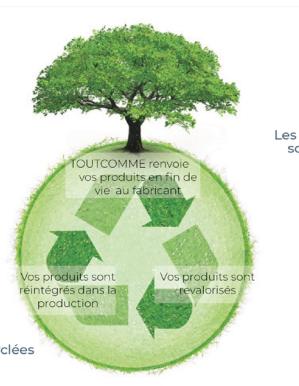
Une décoration estivale, gaie, jolie mais pas que :

Des produits 100% français

Pour l'ensemble de ses réalisations, TOUTCOMME a fait le choix de n'utiliser que des matériaux produits en France. De même la conception et la fabrication TOUTCOMME est 100% française (à l'exception de certaines visseries ou autres composants accessoires).



Des produits recyclés : le polypropylène de chez Priplak



Les chutes de découpe sont toutes recyclées

Arrivés en fin de vie, vos papillons, fleurs... sont entièrement recyclés

Toutcomme utilise pour la fabrication de ses envolées de papillons, fleurs géantes, ciels de fleurs, oiseaux... un matériau qui se travaille facilement et qui est résistant : le polypropylène. Il est fabriqué en France par la société Priplak.

Le polypropylène, une matière plastique plus respectueuse de l'environnement

Dans le cadre du choix des matières plastiques, le polypropylène présente des avantages importants liés à sa composition. Le polypropylène est une **résine polyoléfine** et ne contient ni éléments halogénés tel que le chlore, ni plastifiants à base de phtalates qui sont présents dans la composition du PVC. Ainsi, dans l'éventualité où le polypropylène ne serait pas recyclé mais où il serait détruit par un procédé d'incinération, sa fin de vie ne génère pas de composés dérivés chlorés potentiellement nocifs pour l'environnement ou pour la santé.

Un produit recyclable un grand nombre de fois

Dans son cycle de vie, un point fort du polypropylène est avant tout sa capacité à être recyclé un grand nombre de fois sans que ses caractéristiques techniques évoluent de manière significative venant altérer ses performances.

POUR PARTICIPER A COMPENSER L'EMPREINTE CARBONE DE CHAQUE PROJET ET PARTICIPER A L'INTERET COLLECTIF NOUS PLANTONS DES ARBRES



POUR RENFORCER L'IMPACT DE VOTRE PROJET



NOUS AVONS DECIDE DE PLANTER



300 ARBRES

■ Déplace ton pion.



■ 12 juin, en préfiguration de la ludothèque il était proposé de venir à l'espace culturel en famille ou entre amis s'essayer à différentes sortes de jeux dont des jeux géants innovants, drôles et enrichissants. Merci à la Maison des Jeunes de Gien et à l'association « Diabolobus ».

■ Pratiques sportives en ville, l'espace public mis au service de la promotion des associations.



■ 19 juin, Musculation & Fitness Giennois - Place Jean Jaurès ▲

■ AS Gien Tennis de Table - Place Jean Jaurès ▼



■ Éducation à la citoyenneté par une simulation de procès.



■ 14 juin, le substitut du Procureur de la République a discuté avec les élèves d'une classe de 4e du collège Bildstein du rôle de la justice et une simulation de procès s'est tenue au centre administratif.

Il était aussi possible de s'initier au badminton, rugby et tennis grâce aux clubs giennois.

■ Les conseillers municipaux jeunes ont auditionné des élus le 23 juin.

Le Maire, des adjoints et des conseillers délégués ont exposé des projets et réalisations. Si les conseillers municipaux jeunes se sont montrés attentifs, ils n'en n'ont pas moins fait valoir leurs revendications. Rendez-vous est pris pour des réunions de commission conjointes à la rentrée.



■ Célébration philatélique des deux cents ans de la Faïencerie.



■ 2 juillet, lancement national du timbre anniversaire à Gien.

■ Le comité consultatif local du commerce s'est enfin réuni

Après que la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat aient présenté leurs offres d'accompagnement, des commerçants et artisans ont découvert les résultats de l'enquête menée au printemps. Puis il fut question de stationnement, de la liaison Jaurès esplanade du Château, du click and collect, des outils d'animation et de fidélisation commerciales, de tourisme et de restauration du patrimoine.



■ 5 juillet, non le commerce giennois n'est pas mort et il ne manque pas de projets.

■ Pour plus de proximité et de réactivité des élus sont référents :

Jean-Philippe Damon (AXA Assurance MANCON-DAMON) Place de la Victoire, Rue Bernard Palissy, Quai Lestrade, Quai Lenoir, secteur Berry, Hors Centre-ville.

Valérie Agogué (Auto-Ecole Espace Conduite) Av. Maréchal Leclerc, Rue Thiers, Rue Victor Hugo, Rue Albert Marchand, Rue Anne de Beaujeu, Rue de Paris, Zone Bosserie et Hors Centre-ville. **Emmanuel Chevré** (Emmanuel Coiffure) Rue Gambetta, Place Leclerc.

Isabelle Gouveia (Librairie Au Fil Des Mots) Quai Maréchal Joffre, Rue Tlemcen, Place Saint-Louis.

■ Les commerçants ayant relayé la demande de la population, la fermeture du parking couvert Jean Jaurès est retardée à 22 heures depuis le 2 août.

■ Vernissage de l'exposition « Château(x) de Gien, redécouvertes archéologiques ».



■ 12 juillet, à l'instar de Marc Gaudet, Président du Conseil départemental du Loiret et de Francis Cammal, Maire de Gien, des élus de la Communauté des Communes Giennes et du Loiret ont apprécié la somme de connaissances sur le territoire découvertes grâce aux fouilles archéologiques.



■ Avenue Villejean, Taquen, artiste espagnol originaire de Galice, a peint, en mouvement des oiseaux emblématiques des bords de Loire (l'aigle pêcheur, le héron cendré et la sterne pierregarin), évoquant aussi les migrations humaines.



■ GIEN MONUMENTAL, l'art urbain s'installe à Gien.

Trois artistes, spécialistes du muralisme, transforment en phares trois réservoirs d'eau qui font rayonner l'art et la création artistique.

Il faudra attendre le mois d'octobre pour que Dourone relève le défi du réservoir des Montoires.

GIEN MONUMENTAL est le fruit d'une collaboration inédite avec Urban Art Agency, spécialiste de l'intervention artistique dans l'espace public dans le cadre du Hors les murs du Festival LaBel Valette. Cette aventure s'inscrit dans la volonté municipale de faire vivre la culture autrement à Gien : en allant au-devant des habitants, en découvrant de nouvelles formes d'art, au contact des artistes et en attirant des touristes.



■ RD940/rue Cunion. Joram Roukes est un artiste originaire d'Amsterdam et fait partie des artistes les plus en vue de la scène street-art ces dernières années.

■ 14 juillet 2021, la joie des Giennoises et des Giennois en ce jour de Fête Nationale.

La Municipalité a souhaité créer un défilé où étaient représentés et honorés les corps constitués. Cette manifestation célébrait la solidarité et la reconnaissance de tous les Giennois avec ceux qui sont dévoués à leur sécurité et santé. Nous sommes infiniment reconnaissants aux représentants de l'Etat, des corps constitués, des associations, aux élus et aux bénévoles d'avoir accepté de constituer ce défilé de la fraternité, lancé par le survol d'un Stampe SV4 de l'Aéroclub du Giennois.



■ 14 juillet matin, dépôt de gerbe sous la pluie Place de Gaulle.



Les 13 portes-drapeaux patriotiques représentant différentes sections des associations patriotiques et véhiculés par le Ruquet Memory Club précédait le Lieutenant-Colonel Alex Avril, Adjudants-Chefs Berger et Armand de la 12^e BSMAT de Gien, M. le Chef d'Escadron Heddy Chérigui, commandant la compagnie de gendarmerie de Gien et Majore Maud Bérille, Adjointe au commandant de la brigade de gendarmerie de Gien, Le Lieutenant Hors Classe Olivier Barbier, chef de centre du centre d'incendie et de secours de Gien.

■ Le cortège comprenait ...

... des membres du conseil municipal, et du conseil municipal des jeunes ...



... des membres de la société de la Légion d'Honneur,

... des membres du Comité d'Entente des Associations Patriotiques Giennes qui regroupe l'Union Nationale des Combattants, l'Union Nationale des Personnels et Retraités de la Gendarmerie, la Fédération Nationale des Sous-Officiers, l'Union des Mutilés Réformés Veuves de Guerre et Anciens Combattants de Gien, la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie, les Anciens Combattants Prisonniers de Guerre – Combats en Algérie, Tunisie, Maroc, le Souvenir Français et le 835^e section des Médaillés Militaires,

... des présidents et membres d'associations giennes,

... des scouts de Scoutisme Gien,



... des élèves de l'école municipale de musique et de théâtre de Gien,



... des membres et des véhicules des sapeurs-pompiers,



... le piquet d'honneur du 12^e régiment de cuirassiers en garnison à Olivet, des membres et des véhicules de la Protection Civile du Loiret,



... des soignants et des bénévoles du centre de vaccination, salle Cuiry, des membres et des véhicules de la compagnie de gendarmerie départementale de Gien, des membres et des véhicules du Ruquet Memory Club.



14 juillet : cérémonie au port au Bois :

- Remise des écussons du corps départemental par le Lieutenant Barbier,
- Remise de la médaille de la Ville de Gien par Monsieur le Maire aux sapeurs-pompiers Adjudants-Chefs Salgado de Lima et Cognois,
- Discours de Monsieur le Vice-Président du Comité d'Orléans de la Société des Membres de la Légion d'Honneur - section du Loiret Michel Laffaille,
- Discours du maire, Francis Cammal,
- Dépôts de gerbes par M. Michel Laffaille de la Société des Membres de la Légion d'Honneur, remise par Mme la Conseillère municipale jeune Ryham Saoudi, par M. le Vice-Président du Conseil départemental Francis Cammal, accompagné de Monsieur le Sous-Préfet Régis Castro, remise par Mme le Maire du Conseil municipal jeune Zyneib El Benaissati, par M. le Député du Loiret Claude de Ganay, remise par Mme la Conseillère municipale jeune Matourou M'Baye, par Mme l'Adjointe au monde patriotique Marie-Odile Bourdin, remise par M. le Conseiller municipal jeune Grégory Bonnard.



■ Dépôt de gerbe avec M. Régis Castro, Sous-Préfet de Montargis.



■ M. le Maire a remis des médailles de la Ville à :

- Monsieur Claude Mothes, président du comité d'entente des sociétés patriotiques et de l'ACPG – CATM - Anciens Combattants Prisonniers de Guerre Combats en Algérie, Tunisie, Maroc,
- Monsieur Jacques Henry, président de l'unc - union nationale des combattants,
- Monsieur Gérard Poupa, président du Souvenir Français,
- Monsieur Michel Duval, président de l'Union des Mutilés Réformés Veuves de Guerre et Anciens Combattants de Gien affiliée à la fédération nationale André Maginot,
- Monsieur Christian Vauconsant, secrétaire du Comité d'entente des Sociétés Patriotiques.

Aux portes-drapeaux :

- Messieurs Camille Auclair, Maurice Maréchal et Maurice Bouget pour l'UNC,
- Monsieur Richard Marchal pour l'UNPRG - Union Nationale des Personnels et Retraités de la Gendarmerie,
- Monsieur Jackie Duforestel pour la FNSO,
- Monsieur André Joux pour l'UMRVG et AC,
- Messieurs André Cardinaux et Robert Froment pour la FNACA,
- Monsieur Jimmy Robinet pour le Souvenir Français
- Madame Chantal Raddenzati pour l'ACPG – CATM.

14 juillet, en soirée :



■ la soirée avançant avec un temps de plus en plus agréable, il y avait foule au bal puis lors du tir du feu d'artifice qui clôturait cette belle journée de partage.



Succès de la première nocturne au centre de vaccination.



■ 450 injections entre 18 heures et 22 heures ont été réalisées le 20 juillet. Deux autres nocturnes ont été proposées les 27 et 29 juillet.

Journée sur les bords de Loire organisée par le Conseil départemental du Loiret.



■ 21 juillet, le Président du Conseil départemental, Marc Gaudet, a emmené une délégation de Briare à Orléans, à vélo et en bateau. Mesdames Lydia Zatela, du Château de Gien, et Aude Denizot, conseillère du Canton de Gien, les ont accueillis lors de l'escale giennoise.

■ Quartiers d'été : beau succès des sorties en famille.



■ 9 juillet, Parc floral d'Orléans.



■ 17 juillet, Cité des sciences et de l'industrie à Paris.



■ 3 août, départ de la colo apprenante pour Saint-Malo.

■ Les enfants se sont amusés au centre de loisirs.



■ 9 juillet, les enfants de l'ALSH de Boismorand ont caché des galets peints dans Gien, saurez-vous les retrouver ?



■ 23 juillet, visite de nos amis les oiseaux au centre May Soua Moua.

■ Avec Gien plage et Anim'Sport ça carbure.



■ juillet, les activités minimoto et escalade plébiscitées par les familles.



■ Le Teqball, un sport accessible à tous.



■ 28 juillet, aux Champs de la Ville.

■ Fin du dispositif de soutien à l'acquisition de vélos à assistance électrique.

Au terme de l'aide de la Communauté des Communes Giennoises, 128 subventions ont été versées à des Giennois et Arrablésiens, entre mars 2020 et juillet 2021 et pour un montant total de 22 358 €.



Carré vert : élagage

■ Poursuite de l'élagage.

Afin de sécuriser et d'entretenir le patrimoine arboré, la Ville de Gien a procédé à une campagne d'élagage en juin, juillet et août, du Port au Bois à la place de la Victoire en passant par le quai Lestrade.



■ Dites-le nous :

Une idée à proposer, un avis à partager avec vos élus, complétez ce rapide formulaire et déposez-le dans le bâtiment municipal le plus proche. Vous pouvez également écrire par mail : gienmaville@gien.fr

Gien,
ma Ville

■ Dites-le nous :

Conformément aux règlements sur la protection des données (RGPD), les informations recueillies sur ce formulaire ne seront pas enregistrées et seront utilisées uniquement pour vous apporter une réponse.

Nom : _____

Prénom : _____

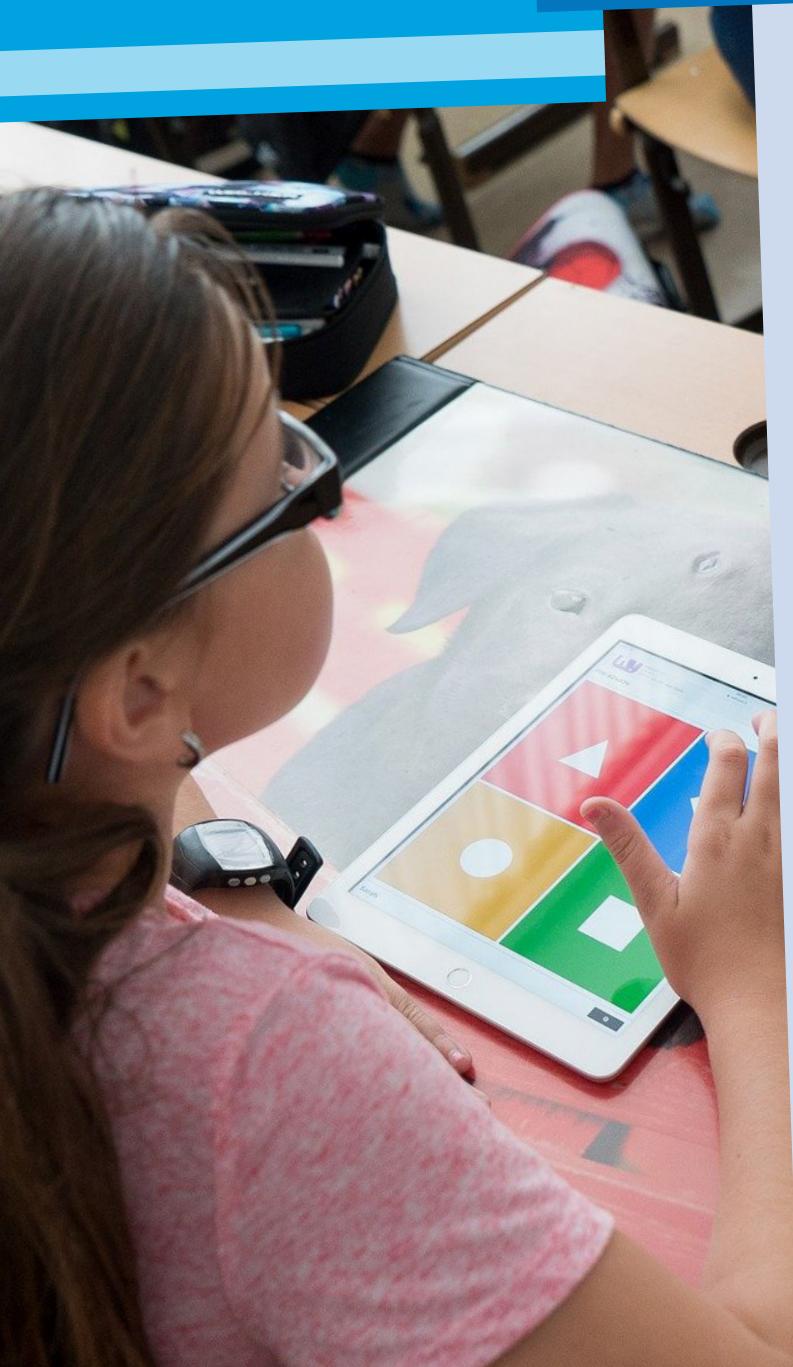
Mail : _____

Adresse : _____

Votre idée : _____

Rentrée scolaire 2021-2022

- Les nouveautés.
- Une communauté éducative dévouée à l'épanouissement des enfants.
- Les services périscolaires.
- École intercommunale des sports.



■ Les nouveautés :

■ Ouvertures / fermetures :

Les écoles de Cuiry (élémentaire), Montoires (élémentaire) et René Cassin (maternelle) comptent une classe en moins. La classe de maternelle de l'école du Berry a fermé tandis que l'école de la Gare (élémentaire) ouvre une classe supplémentaire.

■ La régulière réduction des effectifs à l'école du Berry menaçait d'aboutir à sa fermeture.

Une solution a été trouvée en partenariat avec l'éducation nationale, les parents d'élèves et la mairie, après plusieurs réunions de concertation. Les élèves de la maternelle d'Arrabloy poursuivent désormais leur cycle élémentaire à l'école du Berry (9 élèves de CP et 1 de CM2). L'entrée en maternelle des enfants du quartier du Berry (4) se fait à l'école du Centre et au moment du passage en cycle élémentaire, les familles auront le choix entre l'école du Centre et celle du Berry.

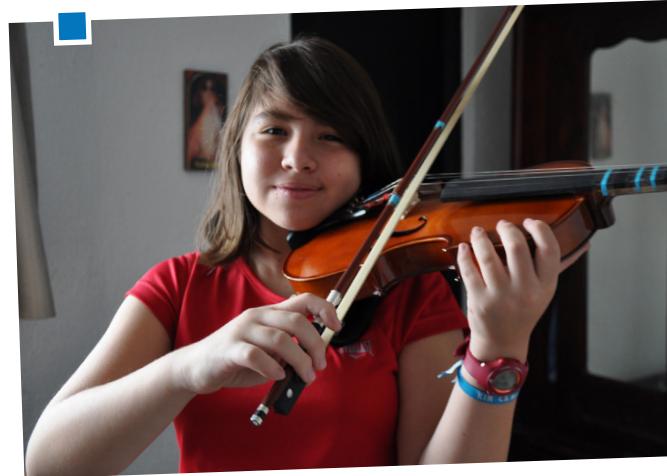
Un bus scolaire est mis en place entre Arrabloy et l'école du Berry. La desserte actuelle de l'école du Centre est maintenue. Tarif : 25€ par enfant.

■ Début de l'unité d'enseignement externalisé à l'école du Berry.

5 enfants de l'IME de Nevoy bénéficient d'une intégration progressive avec des inclusions dans les classes et partagent les temps de récréation et de cantine, à raison de deux jours par semaine.

■ Après l'école des Montoires, l'école du Centre va bénéficier de l'orchestre à l'école.

Les instruments à vent sont prêtés gracieusement aux élèves de la classe CM2 de Monsieur Lebris par l'école municipale de musique. Plusieurs de ses enseignants interviendront tout au long de l'année, si bien qu'avant l'été, la classe pourra se produire en formation d'harmonie. À la rentrée 2022-2023, les enfants qui le souhaitent pourront s'inscrire gratuitement à l'école de musique.



■ Le programme d'activités sportives :

Toutes les classes, du CP au CM2, se rendront au stade nautique durant l'année scolaire 2021-2022.

Le programme des éducateurs de la Communauté des Communes Giennoises a été établi avec les enseignants comme suit :



	École du Centre	École du Berry
CP	Judo Vélo	Accrosport Balle ovale
CP / CE1	Judo Vélo	
CE1	Handball ou patinoire Course d'orientation	Accrosport Balle ovale
CE1 / CE2	Handball ou patinoire Course d'orientation	
CE2	Handball Badminton	Accrosport Balle ovale
CE2 / CM1	Handball Badminton	
CM1	Handball Badminton	Accrosport Balle ovale
CM1 / CM2	Handball Badminton	
CM2		Accrosport Balle ovale

	École Cassin	École des Montoires
CP	Accrosport Jeux d'adresse et de ballons	Athlétisme Vélo
CE1	Accrosport Course d'orientation	Course d'orientation Balle ovale
CE2	Accrosport Badminton	Vélo Tennis
CM1	Volleyball Gymnastique	Volleyball Athlétisme
CM2	Volleyball Gymnastique	Volleyball Athlétisme

	École de la Gare	École Cuiiry
CP	Course d'orientation Gymnastique	Judo Handball
CP / CE1		Judo Handball
CE1	Course d'orientation Gymnastique	Gymnastique Basketball
CE2	Course d'orientation Gymnastique	Balle ovale Vélo
CM1	Athlétisme Handball	Badminton Volleyball
CM1 / CM2		Badminton Volleyball
CM2	Athlétisme Handball	Judo Handball

■ En attendant la cuisine centrale.

La société Convivio assure la confection et la fourniture des repas dans les restaurants scolaires, dans le cadre d'un nouveau marché.

20% d'éléments issus de l'agriculture biologique et 30% d'éléments de label de qualité doivent être introduits dans la composition des menus. De plus, un repas végétarien doit être servi par semaine.

En outre, le prestataire doit également organiser des animations. En maternelle, elles inciteront à goûter, en CP le petit-déjeuner sera vanté et les élémentaires seront sensibilisés à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

■ Programme des repas à thème.



■ Les mesures sanitaires seront adaptées dans les établissements.

COVID-19

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022 PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Hybridation au lycée selon le contexte local 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Hybridation pour les élèves de 4^e et 3^e avec jauge à 50 % • Hybridation au lycée avec jauge à 50 %
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter du collège (droit commun en extérieur) • Limitation des regroupements importants • Désinfection des surfaces fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur) • Limitation du brassage par niveau obligatoire • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives (APS) 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur dans le respect d'une distanciation de 2 mètres 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de basse intensité compatible avec le port du masque et les règles de distanciation 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres
Protocole de contact-tracing	<ul style="list-style-type: none"> • Écoles : fermeture de la classe dès le 1^{er} cas • Collèges et lycées : éviction des élèves cas contact (sauf élèves vaccinés) 	<ul style="list-style-type: none"> • Écoles : fermeture de la classe dès le 1^{er} cas • Collèges et lycées : éviction des élèves cas contact (sauf élèves vaccinés) 	<ul style="list-style-type: none"> • Écoles : fermeture de la classe dès le 1^{er} cas • Collèges et lycées : éviction des élèves cas contact (sauf élèves vaccinés) 	<ul style="list-style-type: none"> • Écoles : fermeture de la classe dès le 1^{er} cas • Collèges et lycées : éviction des élèves cas contact (sauf élèves vaccinés)



■ Une communauté éducative dévouée à l'épanouissement des enfants.

Les horaires sont identiques pour l'ensemble des écoles publiques, à savoir :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

8h30 - 11h45 et 13h45 - 16h30

Pause méridienne : 11h45 - 13h35

Ouverture des grilles :

8h20 le matin - 13h35 l'après-midi.

■ École maternelle d'Arrabloy - #1

Directrice : Mme Ravion Céline

1 classe - 19 élèves

Lotissement du Bois Fort, 14, allée des Frênes

Tél : 02 38 67 00 25

E-mail : ecm -arrabloy-gien@ac-orleans-tours.fr

■ École élémentaire du Berry - #2

Directrice : Mme Duhamel Aurélie

2 classes (du CP au CM2) - 39 élèves

55, rue des Gascons

Tél : 02 38 67 69 74

E-mail : ec-berry-gien@ac-orleans-tours.fr

■ École élémentaire du Centre - #3

Directrice : Mme Bougard Elsa

8 classes - 182 élèves

12, rue Georges Clemenceau

Tél : 02 38 67 69 34

E-mail : ec-centre-gien@ac-orleans-tours.fr

■ École maternelle du Centre - #4

Directrice : Mme Demoule Virginie

3 classes - 63 élèves

22, rue Jeanne d'Arc

Tél : 02 38 67 69 37

E-mail : ecm-centre-gien@ac-orleans-tours.fr

■ Groupe scolaire Cuiry - #5

Directrice : Mme Feuillette Céline

13 classes (4 maternelles - 9 élémentaires)

259 élèves : 82 en maternelle et 177 en élémentaire

2, rue Edith Piaf

Tél : 02 38 67 37 99

E-mail : ec-cuiry-gien@ac-orleans-tours.fr

■ Groupe scolaire de la Gare - #6

Directrice : Mme Stepien Sophie

6 classes (2 maternelles - 4 élémentaires)

89 élèves : 34 en maternelle et 55 en élémentaire

84, avenue de la République

02.38.67.69.92

E-mail : ec-gare-gien@ac-orleans-tours.fr

■ Groupe scolaire des Montoires - #7

Directrice : Mme Gautier Virginie

16 classes (5 maternelles - 11 élémentaires)

281 élèves : 111 en maternelle et 170 en élémentaire

9-11, rue des Loriots

Tél : 02 38 67 69 80 (Elémentaire)

Tél : 02 38 67 69 80 (Maternelle)

E-mail : ec-montoires-gien@ac-orleans-tours.fr

Blog : <http://ec-montoires-gien.tice.ac-orleans-tours.fr>

■ Groupe scolaire René Cassin - #8

Directeur : M. Chéné Jonathan

17 classes (5 maternelles - 12 élémentaires)

321 élèves : 115 en maternelle et 206 en élémentaire

12, rue Paulin Enfert

Tél : 02 38 67 69 40 (Elémentaire)

Tél : 02 38 67 69 42 (Maternelle du Parc)

Tél : 02 38 67 69 71 (Maternelle du Gymnase)

E-mail : ec-rene-cassin-gien@ac-orleans-tours.fr

■ Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté - #9

Réseau de l'école primaire du Centre

17 rue Georges Clemenceau

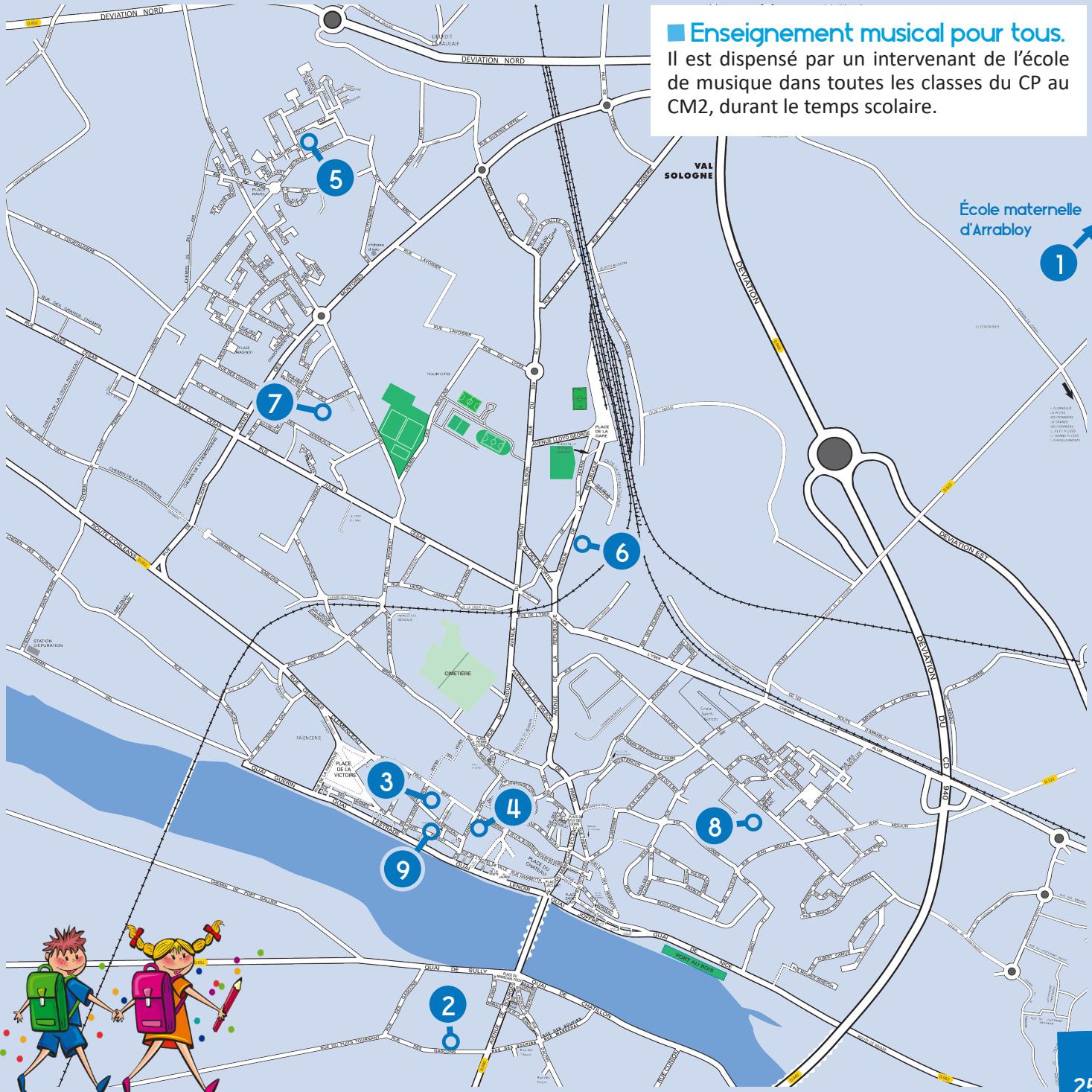
45500 Gien

Tél : 02 38 67 69 62

Enseignement musical pour tous.
Il est dispensé par un intervenant de l'école de musique dans toutes les classes du CP au CM2, durant le temps scolaire.

École maternelle d'Arrabloy

1



■ Les services périscolaires.

Dans toutes les écoles primaires publiques de Gien et Arrabloy, les animateurs du service jeunesse proposent des activités pédagogiques variées, le matin de 7h20 à 8h20 et le soir de 16h30 à 18h. Les enfants peuvent aussi y faire leur devoir.

Les enfants de la maternelle du Centre sont accueillis à l'accueil périscolaire situé dans l'enceinte de l'annexe du Centre, rue Emile Frézot.

	<i>Tarif /heure par enfant</i>	<i>Tarif/heure à partir du second enfant</i>
<i>QF < 600€</i>	<i>0.50€</i>	<i>0.40€</i>
<i>600 < QF < 900€</i>	<i>0.65€</i>	<i>0.50€</i>
<i>900 < QF < 1200€</i>	<i>0.80€</i>	<i>0.60€</i>
<i>QF > 1200€</i>	<i>1.00€</i>	<i>0.75€</i>

■ La restauration scolaire.

La Ville de Gien compte 8 restaurants scolaires, un par école.

<i>Tranche</i>	<i>Quotient</i>	<i>Tarif/repas</i>
<i>1</i>	<i>323.23€ < QF < 439€</i>	<i>2.20€</i>
<i>2</i>	<i>439.01€ < QF < 575.95€</i>	<i>2.55€</i>
<i>3</i>	<i>575.96€ < QF < 1294.19€</i>	<i>3.20€</i>
<i>4</i>	<i>QF > 1294.20€</i>	<i>4.00€</i>

Consultez le menu mensuel : <https://www.legiennois.fr/images/3-Gien/habiter/Scolarite/menu/>

■ Inscription :

Pour inscrire votre (vos) enfant(s) à l'accueil périscolaire et/ou à la cantine, plusieurs possibilités :

En téléchargeant le dossier sur : legiennois.fr et en le retournant complété à l'adresse suivante : scolaires@gien.fr

En utilisant le formulaire prévu à cet effet, à retourner complété et accompagné des pièces justificatives demandées :

- soit par courrier à : Mairie de Gien - Pôle des Affaires Scolaires 3, Chemin de Montfort – BP 80099 - 45503 Gien Cedex
- soit en le déposant à : Espace Gonat - Pôle des Affaires Scolaires - Rue de l'Ancien Hôtel Dieu - 45500 Gien - 02 38 05 19 11
Du lundi au jeudi : 8h00-11h45 et 13h30-17h15
Le vendredi : 8h00-11h45 et 13h30-16h15

Les documents à fournir :

- Dernier avis d'imposition du foyer recto-verso.
- L'attestation de paiement de la CAF ou de la MSA.
- Carnet de santé : pages 90 à 93.
- Si la santé le nécessite, un certificat médical indiquant la pathologie, ses allergies (alimentaires, médicamenteuses...).
- L'attestation d'assurance extra-scolaire 2021/2022 ou toute autre information importante.
- Pour les familles en garde alternée, joindre un calendrier de l'année scolaire 2021/2022 sur lequel figureront vos semaines de garde.
- Attention : les parents, mêmes séparés, sont supposés exercer conjointement l'autorité parentale. En cas de séparation, les deux parents sont donc indiqués comme étant à prévenir en cas d'urgence et autorisés à venir chercher l'enfant. En cas de droit de garde restreint, la restriction doit être clairement exprimée et justifiée par la photocopie du jugement.



■ L'accueil de loisirs (ALSH) à partir de 3 ans et jusqu'à 12 ans révolus.

L'ALSH répond également aux besoins de garde pour les familles et de loisirs des enfants. Structure à l'écoute des attentes des enfants, elle met en œuvre les moyens matériels et humains nécessaires à leur bien-être et leur développement. Les enfants développent la notion de plaisir à travers le jeu, l'échange, la vie collective. C'est un lieu propice aux découvertes, à l'intégration et l'épanouissement de chacun.

- Le mercredi, en période scolaire, vous pouvez inscrire vos enfants à la demi-journée, avec ou sans repas, ou bien à la journée. Les mercredis de la période scolaire, le centre est ouvert de 7h à 18h30.
- Durant les vacances scolaires, le centre May Soua Moua accueille les enfants à partir de 7h30 et jusqu'à 18h.

Accueil de loisirs May Soua Moua

2 chemin de Montfort

Tél : 02 38 38 03 73

Email : may-soua-moua@wanadoo.fr

Consultez <https://www.legiennois.fr/accueil/participer/bouger/166-l-accueil-de-loisirs>

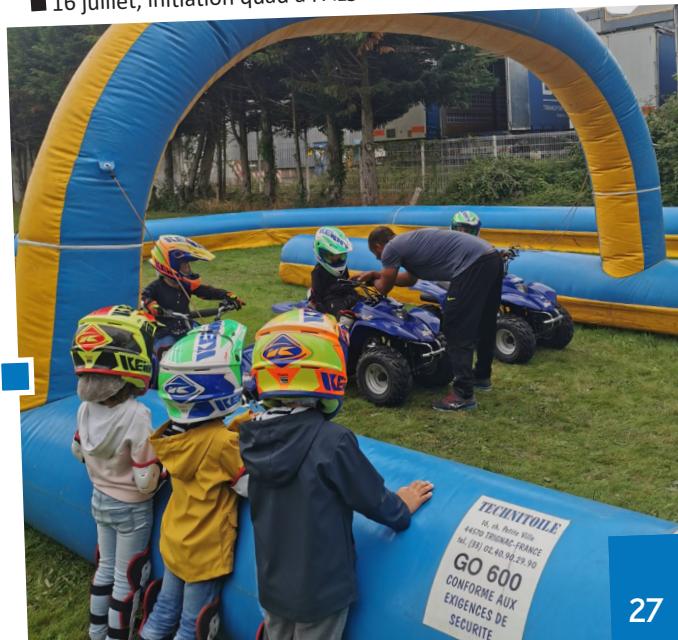


■ Tarifs :

QF(€)	Journée (€)	Demi-journée (€)
QF < 198	2.16	1.08
198 < QF > 264	2.88	1.44
265 < QF > 331	3.71	1.85
332 < QF > 398	4.53	2.26
399 < QF > 465	5.56	2.78
466 < QF > 532	6.49	3.24
533 < QF > 599	7.52	3.76
600 < QF > 666	8.76	4.38
667 < QF > 710	9.89	4.94
711 < QF > 911	12	6
912 < QF > 1112	14	7

Hors CDCG	18	9
Repas		3.10€

■ 16 juillet, initiation quad à l'ALSH.



■ **Projet CLAS à l'école des Montoires.**

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) est un dispositif porté par la Caisse Nationale des Allocations Familiales. L'accompagnement à la scolarité vise à offrir, aux côtés de l'école, un appui et des ressources dont les enfants ont besoin pour réussir.

En partenariat avec l'école des Montoires, 12 enfants vont participer à ce projet tous les mardis et jeudis soir de 16h30 à 18h.

Aide aux devoirs - objectifs :

- acquérir une méthodologie de travail,
- consolider les bases fondamentales du « LIRE – COMPTER – ÉCRIRE »,
- participer à des échanges avec les familles,
- rendre les familles responsables de la scolarité de leur enfant.

Activités ludiques - objectifs :

- découverte d'activités sportives pouvant amener l'enfant à adhérer à une association,
- socialisation des jeunes : respect des règles de fonctionnement du groupe, respect du matériel et des lieux, respect d'autrui.

Les enfants inscrits au CLAS devront participer assidûment à ces 2 activités (contrat tripartite : enfant – parents – animateur).

Contact : École des Montoires de Gien - 02 38 67 69 80
Animateurs CDCG : Loïc - 06 77 99 73 50

Les dossiers d'inscription sont à retirer auprès de la direction de l'école des Montoires.



■ **Soutien à la parentalité avec le café des familles.**

Pour les parents qui souhaitent aborder des problématiques du quotidien ou en quête d'informations et de conseils, les cafés des familles se déroulent au sein du multi-accueil à Gien et des établissements scolaires de la Communauté des Communes Giennoises. Ce sont des temps de parole libre et sans jugement, animés par une psychologue et une éducatrice de prévention spécialisée. Consultez legiennois.fr.



Quelques exemples de thèmes :

- Écrans et réseaux sociaux
- Nous les ados... Un monde complexe pour nos parents
- Je ne comprends pas mon ados (conflits, loisirs, copains...)
- La communication en famille (bienveillance, gestion de conflit et de crise...)
- Gestion conflit, colère et agressivité
- Quel niveau d'autonomie et de responsabilité puis-je laisser à mon enfant par rapport à son âge ?
- L'autorité et l'estime de soi, et mon enfant dans tout ça ?

Activité 3-6 ans.

De nombreux ateliers et jeux de psychomotricité sont proposés. L'activité est encadrée par des éducateurs/ animateurs sportifs de la CDCG.

Objectifs : savoir sauter, ramper, courir, grimper, lancer... et respect des règles en collectivité.

Le mercredi 11h/12h, en périodes scolaires uniquement, au 1^{er} étage du stade nautique.

Prévoir une tenue de sport.

Inscription :

Espace Gonat

Rue de l'Ancien Hôtel Dieu - 45500 Gien

02 38 05 19 12

Fiche inscription sur www.legiennois.fr

Tarifs : (justificatif à joindre) 29,35€ l'année ou 16,90€ le semestre.

Documents à fournir :

- dossier d'inscription,
- droit à l'image,
- questionnaire de santé (daté et signé)
- photo d'identité (prénom et nom au dos),
- attestation d'assurance extra-scolaire,
- photocopie du livret de vaccination de l'enfant.



Stages sportifs - Club ados.

Stages Sportifs : 6-17 ans à chaque période de vacances

1^{ère} semaine lors des vacances de février, de printemps, d'automne et de fin d'année.

Les matins de 10h à 12h : initiation à des activités sportives. Repas du midi possible.

Les après-midis de 14h à 17h : animations sportives, 1 sortie sportive par semaine (9h à 18h) : accrobranche, golf, piscine...

Club Ados : 11-17 ans

Activités sportives, culturelles et ludiques 2^{ème} semaine des vacances de février, de printemps, d'automne et de fin d'année, 7 semaines l'été (3 en juillet et 4 en août).

Ouvert de 10h à 17h tous les jours.

Activités sportives multisports, 1 sortie sportive ou culturelle par semaine (9h à 18h) : accrobranche, golf, piscine, cinéma...

Inscription : Espace G. Gonat - rue de l'Ancien Hôtel-Dieu? 45500 Gien 02 38 05 19 12

Fiche inscription : legiennois.fr

Tarifs : (justificatif à joindre) 12,50€ la semaine ou 20€ les 2 semaines.

Documents à fournir :

- fiche de renseignements,
- droit à l'image,
- questionnaire de santé,
- attestation d'assurance scolaire
- photo d'identité (prénom et nom au dos),
- photocopie du livret de vaccination de l'enfant,
- brevet de natation 50m (test gratuit au stade nautique - Gien).

■ Activité 11-17 ans : la maison des jeunes.

Lieux de rassemblement, d'échanges et de mise en place de projets pour et par les jeunes, les MDJ's doivent permettre aux adolescents de se retrouver dans un endroit à leur image et symbolisant l'investissement des jeunes sur le territoire de la CDCG.

Objectifs : responsabiliser les jeunes, rendre les jeunes acteurs de la vie intercommunale, développer l'autonomie.

Formalités d'inscription : les jeunes peuvent se rendre directement sur place pour rencontrer l'animateur en charge du dispositif et récupérer les documents d'inscription. Une attestation d'assurance extra-scolaire est demandée lors de l'inscription. Activité gratuite

MDJ Gien : Espace culturel, 8 rue Georges Clemenceau

Période scolaire :

Lundi : 17h / 19h30

Mardi et jeudi : 12h / 13h30

Mercredi : 12h / 19h

Vendredi : 16h / 19h

Vacances scolaires : 1 semaine lors des petites vacances et 3 semaines en été.

Renseignements : Alexandre - 06 74 39 44 97

■ Calendrier des vacances scolaires.

Toussaint	du 23/10 au 8/11
Noël	du 18/12 au 3/01
Hiver	du 5/02 au 21/02
Printemps	du 9/04 au 25/04
Vacances d'été	début le 7/07



Agenda

Attention : la programmation de ces événements peut varier en fonction de l'évolution de la crise sanitaire liée au Covid-19.

■ Septembre

11	Marché aux livres - Médiathèque
18-19	Journées du Patrimoine
24	Fête des voisins

■ Octobre

2	Croq'histoires - Médiathèque - 10h30
6	Conseil Municipal
7	Course Cycliste - Paris-Gien-Bourges
8	Conseil Communautaire
8-9-10	Festival de l'humour - Coullons
du 11 au 24	Exposition Guy Jouineau - Espace Culturel - Hall d'expo G. Méchérici
16-17	Salon de la moto - Salle Cuiry

■ Novembre

3	Conseil Municipal
5	Conseil Communautaire
6	Croq'histoires - Médiathèque - 10h30
6-7	Salon de l'auto - Salle Cuiry
11	Cérémonie Patriotique
20	Concert : les Négresses Vertes - Salle Cuiry

■ Décembre

4	Croq'histoires - Médiathèque - 10h30
5	Cérémonie Patriotique
15	Conseil Municipal
17	Conseil Communautaire Ouverture du village de Noël



Les Négresses Vertes

20 nov. 20h30
Salle Cuiry - Gien
Tarifs : 5.50€ / 15.50€



Pratique :

■ Votre Application
« Gien, ma Ville » ▶



■ Mairie de Gien

3 chemin de Montfort - 45500 Gien

Tél : 02 38 29 80 00

Mail : mairie@gien.info

 Facebook : Ville de Gien

 Youtube : Ville de Gien



www.legiennois.fr

Horaires :

Du lundi au jeudi : 8h30/12h et 13h30/17h

Le vendredi : 8h30/12h et 13h30/16h30

État civil

Espace Gonat

Rue de l'ancien Hôtel Dieu - 45500 Gien

Tél : 02 38 05 11 93

Mail : mairie.etatcivil@gien.info

Horaires :

Du lundi au jeudi : 8h30/12h et 13h30/17h

Vendredi : 8h30/12h et 13h30/16h

Samedi : 8h30/12h

■ Mairie d'Arrabloy

12 rue du Château - 45007 Arrabloy

Tél : 02 38 67 26 68

Mail : mairie.arrabloy@wanadoo.fr

Horaires :

Lundi, mardi et mercredi : 13h30/17h30

Jeudi : 8h30/12h

Vendredi : 8h30/12h et 13h30/16h30

Accueil de loisirs « May Soua Moua »	__02 38 38 03 73
Accueil Parents/Enfants « l'Envolée »	__02 38 67 71 21
Affaires Scolaires	_____02 38 05 19 11
Centre Administratif	_____02 38 29 80 00
Citoyenneté	_____02 38 29 32 75
École de musique et de théâtre	_____02 38 05 19 55
École d'Arts Plastiques	_____02 38 05 19 45
Espace Culturel	_____02 38 05 19 45
État Civil	_____02 38 05 11 93
Médiathèque	_____02 38 05 19 51
Multi Accueil « Les Petits Princes »	__02 38 67 71 21
Passeport et CNI	_____02 38 05 15 21
Point d'Accès au Droit	_____02 38 37 11 36
Pôle Social D' Pierre Charles	_____02 38 05 16 50
Pôle Sports et jeunesse	_____02 38 05 19 12
Police municipale	_____02 38 67 21 84
Politique de la Ville	_____02 38 67 78 15
Prévention spécialisée	_____02 38 67 78 15
Relais Assistants Maternels	_____02 38 38 20 64
Smictom	_____02 38 05 06 75
Stade Nautique	_____02 38 67 69 54

Si vous avez des commentaires sur votre magazine
« Gien, ma Ville » : gienmaville@gien.fr.